

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0073938**

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : SUNNIKAN CONSULTING SAS
231 RUE LA FONTAINE
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Assuré : SUNNIKAN CONSULTING SAS
231 RUE LA FONTAINE
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Métiers du conseil en entreprise

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'**assuré** déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :
Conseil en systèmes management de la qualité (en recherche clinique et en vigilances sanitaires),
formations, veilles réglementaires et audits pour l'industrie pharmaceutique, l'industrie des dispositifs
médicaux, les organisations institutionnelles de recherche

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2024.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire
préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC0621 et du(des) module(s) n° MAN0621
"Assurances Professionnelles by Hiscox - Métiers du conseil en entreprise", n° RCE0621 et n° RC1006-
PJ0116.

**Fait à Paris, le 08/11/2023
Pour les Assureurs**



**08/11/2023 05:18
RCP0073938**

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Capital social : 59 730 000 Euros

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989

TABLEAU DES GARANTIES

Métiers du conseil en entreprise

HA RCP0073938

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

- Etendue des garanties	1 500 000,00 Euros
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	1 500 000,00 Euros

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS

- Par année d'assurance	Illimité
- Par litige	50 000 €

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

- Etendue des garanties	8 000 000,00 Euros	par sinistre
Dont :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 Euros	par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 Euros	par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 Euros	par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000,00 Euros	par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000,00 Euros	par sinistre
- Vol par préposés	30 000,00 Euros	par sinistre

08/11/2023 05:18
RCP0073938

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Capital social : 59 730 000 Euros

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989